

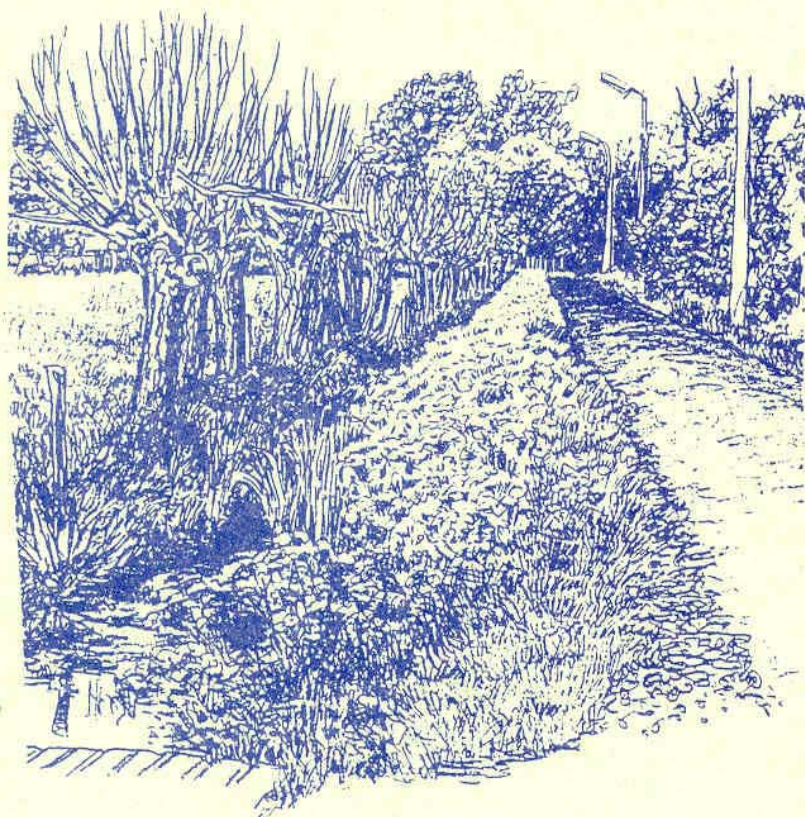
# LE JOURNAL DU PCDN de SENEFFE

## N° 15 - octobre 2 000

---

Coup de pouce pour la plantation de haies d'espèces indigènes... On continue !

Forts de l'expérience des deux années précédentes, nous tenterons de faire encore mieux !



Dans le cadre des activités du PCDN, l'Administration communale vous propose depuis 1998 de participer concrètement à la restauration de notre maillage écologique en plantant des haies d'espèces indigènes. Soucieux de

respecter vraiment la nature et le paysage de notre entité, nous choisirons cette année des espèces naturellement présentes dans notre région : aubépines, charmes, noisetiers, cornouillers sanguins, prunelliers ... mais aussi quelques fusains et églantiers. Des viornes pourront mettre un peu de couleurs près des habitations. Pour ceux qui vivent en pleine campagne, nous proposons également quelques arbres têtards (charmes, frênes, saules...).

Si vous avez envie de planter une haie d'au moins 50 mètres, envoyez-nous votre projet pour le 6 novembre en précisant la longueur de la haie envisagée, si vous la voulez libre ou taillée, mélangée ou de telle espèce, le lieu où vous souhaitez planter et la largeur disponible.

Cet appel aux projets est ouvert à tous, particuliers ou agriculteurs ! Soyez précis ! Indiquez votre numéro de téléphone (éventuellement au bureau).

Si votre projet est accepté, l'Administration communale vous offre les arbres ! En échange, nous vous demandons de les planter, de les entretenir en bon jardinier (voir aux pages intérieures) et de vous engager à participer à une journée annuelle de la «haie» dans le cadre du PCDN pour présenter votre haie témoin.

Pour tout renseignement : Service Environnement 064 / 52 17 26

Projets à renvoyer au Service Environnement, Administration Communale, 17, rue Lintermans, 7180 Seneffe.

**Ce samedi 25 novembre 2 000, de 9 à 12 heures, distribution d'arbres, au Service des Travaux, 17, rue des Canadiens, 7180 Seneffe.**

# Planter une haie naturelle

## Pourquoi ?

Les haies constituaient anciennement un élément majeur de nos paysages ruraux. En raison, entre autres, de l'intensification des pratiques agricoles, elles sont arrachées et deviennent de plus en plus rares. Tandis que dans les zones bâties, elles sont remplacées, bien souvent par différentes variétés de conifères.

Planter une haie d'espèces sauvages, c'est retrouver nos essences régionales bien adaptées à nos conditions climatiques et c'est également créer un refuge pour une faune et une flore variées.

## Avant de commencer

\*Arrangez-vous pour que votre haie(ou votre bosquet) ne devienne pas un sujet de discorde. Choisissez son site d'implantation de manière à ce qu'elle ne gêne pas exagérément l'agriculteur qui manipule des engins larges, ni le riverain qui a droit à un peu de soleil comme tout le monde. Des règlements existent en la matière, mais le bon sens est de rigueur.

\* Vous savez où planter mais pas encore quoi planter. Le choix des espèces tient compte de nombreux facteurs. Le meilleur choix est d'opter pour les espèces que vous aurez reconnues dans des sites naturels similaires de la région. Les haies de notre entité sont essentiellement constituées d'aubépines, de charmes, de noisetiers, de cornouillers sanguins et dans nos campagnes d'arbres têtards (saules, charmes, chênes, frênes, ...).

\*Une jeune plantation est fragile. Elle ne résiste pas à l'appétit du bétail ou du gibier. Elle supporte très mal les jeux des enfants... Pensez-y.

## Un brin d'écologie

La haie est un élément du paysage qui contribue à la qualité du maillage écologique d'une région. C'est à dire qu'elle rend possible la connexion des différents îlots naturels parmi eux. Par

exemple, une haie va faciliter grandement le passage d'une foule d'espèces entre un marécage et un bosquet.

Un tel brassage est favorable à la bonne santé des populations d'espèces sauvages.

Au plus large est la haie, au plus elle est diversifiée et au moins souvent elle est taillée, au mieux elle remplira son rôle de refuge et de liaison pour la faune et la flore.

Mais ces rôles de liaison et de refuge pour la faune et la flore ne sont pas les seuls que peut remplir la haie.

En effet, il faut se rappeler que la haie remplit des fonctions agronomiques comme celle d'abri pour le bétail en prairie ou celle de brise-vent en grande culture (ce qui permet d'améliorer les rendements d'une parcelle cultivée de 6 à 20 %).

La haie permet aussi de lutter contre l'érosion des terrains pentus ou dénudés (cultures) en retenant les terres et en limitant le ruissellement qui entraîne les particules fertiles du sol. En « drainant » ainsi les excès d'eau de pluie, la haie permet d'amoindrir les effets néfastes des crues. Notons encore que le long des ruisseaux, l'alignement d'arbres ou la haie empêchent l'érosion des berges.

La haie peut également être source de bois et de petits fruits. Elle permet aussi de lutter contre la pollution sonore (écran le long d'un axe de communication important).

Bien entendu, la haie joue un rôle paysager majeur (couleurs printanières et automnales, écran pour dissimuler les éléments disgracieux du paysage).

## Au travail !

Tout d'abord, enlevez manuellement herbes et racines.

Un travail du sol avant la plantation permet une bonne reprise. On peut envisager un sous-solage, un fraissage ou plus simplement un travail à la bêche. Vous pouvez incorporer un peu de terreau.

Plantez de novembre à mars en évitant les périodes de gel et de pluie intense.

Réalisez soigneusement votre plantation de manière à ce que les racines soient correctement disposées et que le

collet soit enfoncé au maximum de 2 cm dans le sol.

Ensuite, tassez bien la terre et arrosez (plus ou moins régulièrement selon la sécheresse de l'été).

Durant les deux premières années qui suivent la plantation, il est nécessaire de réduire la compétition entre les jeunes plants et les herbes de toutes sortes qui se développent dans un rayon de 50 cm. On peut soit désherber manuellement, soit utiliser la technique du paillage.

La technique du paillage consiste à couvrir le sol de manière à empêcher le développement des plantes concurrentes. On peut par exemple :

1) Étendre au moins une épaisseur de 10 cm d'écorces ou de copeaux.

2) Étendre 1 ou 2 cm (maximum) de tonte de pelouse.

3) Poser un film plastique « spécial » (largeur : 1 m 20 à 1 m 50 ; épaisseur : 80 microns). Fendez-le sur quelques centimètres aux endroits où sont repiqués les plants. En remplacement du plastique « spécial haies », un plastique d'ensilage peut s'envisager. Il est nettement moins cher mais aussi nettement moins adapté car il se craquelle sous l'effet des rayons U.V..

Pour se prémunir contre le bétail, installez une solide clôture. Contre le gibier, pensez à des systèmes de protection individuelle.

## Au fil des saisons et des années

\*Il ne faut pas de taille l'année de la plantation, mais seulement quand les plants ont bien repris vigueur, à la fin du second hiver.

Réalisez cette première taille de façon vigoureuse. A cette occasion, vous pouvez même recéper vos plants (coupe en biseau du plant à 10 cm du sol de manière à ne laisser qu'un « chicot » sortant du sol.) Vous relancerez ainsi la croissance et favoriserez la ramification à la base.

\*Si vous devez recéper une vieille haie, faites-le par tronçons longitudinaux et non pas en une seule fois. Lors de la plantation ou de l'entretien de

vos haies, tenez compte des caractéristiques des espèces qui la composent. Par exemple, certaines espèces supportent fort mal le recépage, d'autres croissent très vite, ou très lentement, etc.

Plus une haie est entretenue régulièrement et sévèrement, moins le rôle écologique qu'elle joue est important (refuge et liaison pour la faune et la flore).

## A éviter

N'enfreignez pas la loi. Plantez à distance réglementaire. On peut retenir que si la haie n'est pas mitoyenne, vous devez respecter une distance de 50 cm entre votre haie (qui doit avoir une hauteur de moins de 2 mètres) et la limite de propriété. En outre, un arbre de plus de 2 mètres de hauteur ne peut pas se trouver à moins de 2 mètres de la limite de propriété.

En bordure de voirie, des règlements différents s'appliquent en fonction du pouvoir public concerné.

Lors de la transplantation, réduisez au maximum le temps durant lequel les racines de vos jeunes plants sont à l'air libre.

## Ficelle

Avant de planter, sectionnez le bout des racines. Cela favorise la production de petites radicelles chez la plante. Votre taux de reprise s'en verra amélioré.

Pour respecter l'alignement et le déchaussement de l'arbre, placez un fil le long de la haie et attachez chaque arbre grâce à une ligature, et ce après tassement du plant.

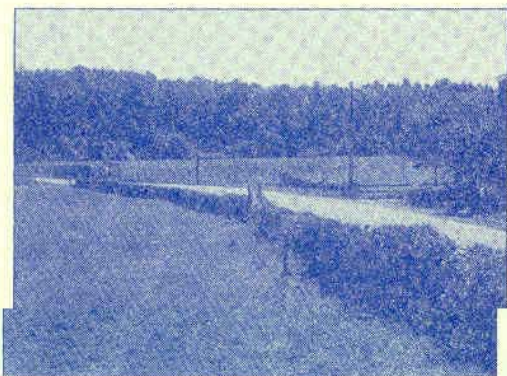
## Les petits problèmes

Vous constatez que certains plants ne reprennent pas. Un taux de reprise de 70 à 90 % est normal. Il suffit de regarnir les trouées.

Extrait de « Semaine de l'arbre –  
Millennium 2 000 – Vade Mecum »  
Ministère de la Région Wallonne - DNF

## Types de haies et techniques d'entretien

| Type               | Description  | Entretien   |
|--------------------|--|---|
| Haie basse taillée | Taille annuelle maintenant la haie à une hauteur (généralement moins de 2 m) et une largeur déterminées  | - 2 tailles par an (en fonction des dates de floraison) sur le dessus et les 2 côtés, tout en permettant à la haie de monter de 30 cm/an les premières années (jusqu'à une hauteur voulue).             |
| Haie libre         | Bande arbustive entretenue occasionnellement   | - 1 recépage tous les 8 à 15 ans<br>- protéger du bétail au cours des premières années qui suivent le recépage  |
| Arbres têtards     | Arbres isolés ou plantés en alignement (généralement en zone humide) qui ont subi un étêtage   | - élaguer le tronc et le couper (l'étêter) à une hauteur de 2 à 3 m<br>- étêter à nouveau dès que les rejets atteignent 40 cm de circonférence au niveau de l'étêtage                                   |
| Haie haute taillée | Alignement d'arbustes et/ou d'arbres atteignant au moins 2 m de hauteur et taillés latéralement (sur une certaine hauteur) au moins tous les 2 ans | - taille latérale sur la hauteur choisie dès que l'emprise latérale devient trop gênante<br>- Il est possible de couper aux 2/3 de la hauteur de manière à maintenir une densité constante (gourmands). |



La haie basse taillée



La haie libre



Arbres têtards



La haie haute taillée